

A- NOTE DE SYNTHÈSE



UNE HISTOIRE QUI SE POURSUIT...

La piscine de Vernou-la-Celle-sur-Seine date de 1975 sa construction s'inscrit dans un contexte historique visant à favoriser un meilleur apprentissage de la natation pour tous. Aujourd'hui une logique à plus grande échelle organise dans l'espace intercommunal l'apprentissage de la natation : la piscine de Vernou doit être repensée dans cette nouvelle dynamique.

Vernou s'agrandit, sa population augmente, et le projet de quartier résidentiel de la ZAC des Collinettes modifie la façon de penser le site de la piscine : c'est dans cette logique que s'inscrit le projet de requalification, qui vise à offrir globalement une offre qualitative de sports et de loisirs « outdoor ».

Tel est l'enjeu de ce nouveau programme : proposer aux habitants des Collinettes, et au-delà : des équipements de Loisirs où ils pourront passer du bon temps dans un cadre familial, à l'image du lieu : verdoyant !

A LA LISIÈRE ...

Le site des Collinettes se situe à la lisière entre espaces urbanisés et espaces naturels de Vernou.

Notre projet puise dans cette dualité son point de départ : cette jonction se matérialise par un axe central fort – véritable troisième élément structurant de notre proposition : un cheminement en béton balayé qui dessert l'intégralité du site et se tort sous l'effet du paysage qui refuse de céder sa place. Ce cheminement, accessible à tous, est couvert sur sa première moitié afin d'apporter **un refuge aux usagers en temps d'intempéries ponctuelles ou de forte chaleurs.**

UNE PROJET EN TERRASSES THÉMATISÉES

Le terrain est doté d'un dénivelé naturel qui lui offre **un point de vue très large** sur une grande partie de la vallée de la Seine, située en contrebas. Vue qui sera valorisée par **un belvédère** niché en haut du cheminement central. On pourra s'y poser, tranquillement, tout en admirant le panorama devant soi.

Cette pente naturelle nous a conduits à réaliser **4 terrasses**, qui sont autant d'aires thématiques différentes. Chaque terrasse est séparée de la suivante par une talut paysager qui sépare et sécurise les plateaux.

Toutes les terrasses sont reliées entre elles par la circulation axiale principale, agrémentée d'une pergola, en légère pente, ce qui garantira **l'accessibilité pour tous**.

A CHAQUE TERRASSE SA CLASSE D'AGE : SECURITE POUR TOUS

La première terrasse est celle qui réunit tous les âges : c'est la buvette ! Tous viendront s'y désaltérer, voire s'y restaurer, et c'est ici que la scène démontable trouvera sa place.

La deuxième terrasse est celle des plus petits, on y regroupe les jeux de la petite enfance.

La troisième terrasse est celle des jeux d'agilité et de grimpe, les sensations y sont plus fortes, c'est le lieu de l'âge moyen.

La quatrième terrasse, en lien avec l'air de Pump Track est réservée aux plus grands, capables d'autonomie.

La séparation en aires de jeux bien identifiées est un vecteur de **sécurité pour les enfants** en évitant que les jeux des plus grands ne deviennent des facteurs de risques pour les plus petits.

UNE CONSTRUCTION A L'ARCHITECTURE « NATURELLE » ET DISCRETE

Le point d'entrée dans le site est encadré par deux constructions qui forment une porte d'entrée du site : à droite les vestiaires de la piscine, à gauche la buvette ; cela permet de contrôler l'accès au site, qui globalement est clos.

La structure même de ce bâtiment a été pensée en totale concordance avec l'environnement : une ossature et un bardage bois lui assurent une intégration parfaite dans son écrin végétal.

Ce processus constructif permet également un chantier sec et court. **Pour cette raison, nous tablons sur une livraison possible en 2024 plutôt qu'en 2025**

Les habillages intérieurs sont eux réalisés en « dur » ; permettant notamment de carrelé les espaces les plus exposés.

FAIRE AVEC / RE-UTILISER / RECYCLER

Notre objectif sera de réaliser le chantier avec une préoccupation environnementale qui favorise l'emploi de produits décarbonés, grâce à l'ossature bois, et le réemploi des ressources du site initial.

La terre qui sera déblayée pour créer ces paliers sera ré-utilisée pour le modelé du pumtrack.

La structure du bassin sera conservée et réemployée.

Si certains arbres doivent être coupés ils seront, eux aussi, réutilisés pour du mobilier ou des copeaux qui viendront recouvrir les paliers créés en se transformant en véritable sol amortissant.

En cours d'études, toutes autres opportunités de réemploi seront saisies pour favoriser le réemploi et limiter les déchets.

Notre proposition se ainsi résume en quelques mots :

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

ID : 077-247700032-20220321-202274-DE

LOISIRS ...///...PAYSAGEMENT ...///...SECURITE...///...REEMPLOI...///...RAPIDITE